

**Compte-rendu du**  
**Conseil Départemental de l'Action Sociale**  
**Du 03 octobre 2013**

**Cette réunion avait pour objet :**

- 1) L'approbation du PV de la séance du 23 mai 2013 ;
- 2) Le compte-rendu d'activité « Budget d'Initiative Locale 2013 » ( BIL ) et affectation du reliquat budgétaire ;
- 3) Nouveauté ALPAF ;
- 4) EPAF évolution ;
- 5) Trésorerie de Cachan : position du secrétariat général ;
- 6) Le compte-rendu de l'enquête sur les restaurants financiers.

Le 1er premier point à l'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.

**2) BIL 2013**

Le reliquat budgétaire de 2013 sera réparti entre :

- 2 départs d'enfants supplémentaire en colonie ;
- 18 chèques cadeaux pour les enfants des agents arrivants le 7/10/13 ;
- Éventuellement, 1 colis supplémentaire pour personne en difficulté.

Nous nous sommes opposés à ce que d'éventuels intérêts de retard soient pris en charge par le département alors que ces frais sont générés par des marchés nationaux.

Pour l'année prochaine, le CIAS (Comité Interministériel de l'Action Sociale) du 11 Septembre 2013 nous promet déjà un budget amputé de 10 % !!! ( 19 millions en moins au niveau national soit 9690 € pour le Val-de-Marne ). Du jamais vu dans l'histoire de l'*action « sociale »* !

### 3) L'ALPAF = ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT DU PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS FINANCIERES

Deux nouveautés de l'ALPAF à partir du 1er septembre : le prêt pour l'équipement du logement ainsi que des prestations hors aides à l'installation sont ouvertes aux agents retraités. Pour plus de détails, consultez : <http://alpaf.alize/cms/sites/alpaf/accueil.html>

### 4) EPAF

Dorénavant, les dossiers papiers sont à envoyer directement à l'EPAF.

Les catalogues sont en cours de diffusion.

### 5) Trésorerie de Cachan

Les représentants du CDAS du 23/05/13 (à l'exception notable des représentants de la CGT) avaient émis un avis favorable pour la classification de la Trésorerie de Cachan en poste isolé (attribution de titres restaurant). Malgré cela, la Direction générale a émis un avis défavorable le 12/08/13 en s'arc-boutant sur le fait que le restaurant est à moins d'un kilomètre !

### 6) Compte rendu de l'enquête sur les restaurants financiers

Il apparaît une grande disparité sur les 11 sites :

- 4 prestataires ;
- délai de pré-commande allant de 3 heures à 8 jours (sic)
- prix moyen entre 3,26 € et 4,55 €

A la suite d'une expérience faite dans le 78 et à Nice, il a été envisagé de passer un contrat global avec un prestataire départemental pour obtenir un repas à prix unique. Il faut noter la difficulté des agents à s'investir dans la gestion de ces restaurants à défaut de décharges de service pour s'en occuper.

A signaler que les consultations juridiques seront pérennisées l'année prochaine.

Le prochain Groupe de Travail est fixé au 17/12/2013 (Préparation du BIL 2014)

**Vos représentant(e)s au CDAS :**

**CUVIGNY Stéphane**

**FERREIRA Christelle**

**GUSSE René**

**ZELLOUFI Chaïma**